QUELQUES INFOS IMPORTANTES

A – Les Tears-Off sont interdits.

B – Le Port de protections dorsales et pectorales est obligatoire et devrons être conformes aux normes ci-dessous : VERIFIEZ BIEN QUE VOUS AVEZ CES NORMES SUR VOS EQUIPEMENTS.

Lors des entrainements et des courses, les pilotes devront porter **une protection dorsale et pectorale homologuées**. Les protections ne bénéficiant pas du label FFM, devront être conformes aux normes suivantes :

PROTECTION PECTORALE / THORACIQUE (par-pierres)	PROTECTION DORSALE	GILET DE PROTECTION : ENSEMBLE Coudes/épaules/genoux/hanches
14021	**1621-2**	**1621-1** Pectorale / Thoracique **14021** Dorsale **1621-2**
Pictogramme et / ou *Label FFM*	*Pictogramme* et / ou *Label FFM*	*Pictogramme* et / ou *Label FFM*

C – Le tapis environnemental est obligatoire.

D – un extincteur obligatoire par stand a présenter lors du contrôle technique.

E – les stands ne sont pas numérotés, ils sont définis par zone équipages ou solos vous vous mettez ou vous voulez dans ces zones en respectant les emplacements.

F – Un stand de 3X3 pour un pilote ou un équipage de 2 pilotes, possibilité de prendre deux stands pour les équipages espoirs 85cc uniquement.

G – **3 personnes Maxi** par stand en plus du ou des pilotes (ce nombre de trois pouvant être inférieur suivant directive préfectorale pour COVID 19), (un mécano, un panneauteur et un chef de stand) **toutes ces personnes devront avoir une licence FFM 2020 valide**. Pour les personnes qui n'auraient pas de licence deux solutions possibles.

- Licence une manifestation LJP Assistant Pilote (dès 14 ans) 20€.
- Licence annuelle LAP Assistant Pilote (dès 14 ans) 45€.

Ces licences sont a prendre avant l'épreuve sur le site de la FFM et a présenter lors du contrôle administratif.

H – Aucune licence papier ne sera fournie par le Club organisateur la veille et le jour de l'épreuve.

I – Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les stands (exclusion immédiate du ou des pilotes).

J – Pour les pilotes solos avec licence à la journée et les équipages dont les deux pilotes ont une licence à la journée veuillez vous munir d'un chèque de caution de 200€ libellé : Ligue Motocycliste des Pays de la Loire, que vous donnerez lors du retrait du transpondeur et qui vous sera restitué en fin d'épreuve au retour de celui-ci.

K – Le support pour le transpondeur est obligatoire pour chaque moto (8€ pour support et 1€ pour goupille) a retirer et payer lors de la remise du transpondeur.

Pour toutes infos ne figurant pas sur cette page se reporter au Règlement du Championnat de Ligue ENDURANCE TOUT TERRAIN 2020 sur le site Engage Sport.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES STANDS

Bonne course à tous

Marc GUEDON